



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	33	14	2

**OBJET : 12-5 - BUDGET PRIMITIF  
2017 - BUDGET ANNEXE PALAIS DES  
CONGRES**

0 Original  
0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

404147

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le 23 FEV. 2017  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le

23 FEV. 2017  
Pour le Maire,



  
A. CLAVERIE  
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du jeudi 16 février 2017

Le jeudi 16 février 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 09/02/17, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

**Présents :**

M. Jean LEONETTI, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, M. Bernard MONIER, M. Gérard LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

**Procurations**

M. Eric PAUGET à M. Jean LEONETTI  
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrice COLOMB  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
M. Alain CHAUSSARD à M. Henri CHIALVA  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
M. Jacques BARTOLETTI à Mme Alexia MISSANA  
M. Hassan EL JAZOULI à M. Yves DAHAN  
Mme Vanessa LELLOUCHE à M. Jacques GENTE  
M. Mickael URBANI à M. Eric DUPLAY  
M. Matthieu GILLI à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Agnès GAILLOT à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
M. Lionel TIVOLI à M. Marc GERIOS  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** Mme Rachel DESBORDES, Mme Anne CHEVALIER

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 12-5 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE PALAIS DES CONGRES

Commission(s) :

Par délibération du 12 juillet 2012, la Commune a confié la gestion du Palais des Congrès à l'Office du Tourisme dans le cadre d'une délégation de service public.

Cette opération génère des flux financiers pour lesquels la Commune a opté pour le paiement volontaire de la TVA au titre de la sous-location des locaux situés dans le Palais des Congrès.

En application de l'article 201 octies du Code Général des Impôts, qui dispose que chaque service couvert par l'option doit faire l'objet, conformément au Code général des Collectivités territoriales, d'une comptabilité distincte, il convient d'isoler ces flux financiers soumis à TVA dans un budget annexe.

Compte tenu des dispositions réglementaires, après avoir soumis au vote du Budget Primitif de la Ville, il est proposé l'examen du projet de Budget Primitif du Palais des Congrès dressé pour l'Exercice 2017, dans le respect de l'Article 8 de la Loi du 2 mars 1982 relative aux règles de l'équilibre budgétaire.

Il est proposé de voter chapitre par chapitre, suivant l'annexe jointe à la présente, établie conformément à l'instruction codificatrice n° 96-078 - M14 - du 1<sup>er</sup> août 1996 révisée.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APRÈS avoir examiné chapitre par chapitre, ce document budgétaire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

**À la majorité 40 voix POUR sur 47 (7 CONTRE : M. CORNEC, M. TIVOLI, M. GERIOS, M. LO FARO, Mme MURATORE, M. AUBRY),**

- **PROCEDE** au vote du Budget Primitif 2017 du Palais des Congrès, par chapitre, suivant le détail annexé ;

- **ARRETE** ainsi qu'il suit la balance générale du budget annexe du Palais des Congrès :

RECETTES	Mouvements Budgétaires	Mouvements Réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	456 000	456 000	0
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 136 000	2 136 000	0
TOTAL	2 592 000	2 592 000	0

12-5 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE PALAIS DES CONGRES


Commission(s) :

DEPENSES	Mouvements Budgétaires	Mouvements Réels	Mouvements d'ordre
SECTION D'INVESTISSEMENT	456 000	456 000	0
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 136 000	2 136 000	0
TOTAL	2 592 000	2 592 000	0

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux."*

**Accusé de réception préfecture****Objet de l'acte :**

DCM N.12-5 - BUDGET PRIMITIF 2017 - BUDGET ANNEXE PALAIS DES CONGRES -

**Date de transmission de l'acte :** 23/02/2017**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 23/02/2017**Numéro de l'acte :** DCM404-17 ( voir l'acte associé )**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20170223-DCM404-17-DE**Date de décision :** 23/02/2017**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires